Compte-rendu du Comité Directeur de la Ligue IDF de Squash

Mardi 11 juillet 2023 à 19h00 en présentiel et visio au JDP

ré		

BRACHET Jean-Louis CASAS Frédéric CAYZAC Jean-Claude LE BOVIC Félix LEVEAU Pascal MAHAMAT Youssouf MERCIER Grégory MICHELOT Océane MICHELOT Christelle PISCIONE Benoit PRINCE François SALOMON Lydia SOUDAZ Julie VIMAL DE MURS Lilian Coopté CHAMPAGNE Carine Invités IAICH Ludovic

Absents ou Excusés

CICERI Olivier MAUREY Alec

N°	THEME	DECISIONS ET SUITES A DONNER
1	Participation des femmes dans le Critérium	Les joueuses premières séries, ou anciennes premières séries classées deuxièmes séries au classement du mois de septembre 2023, ou encore les joueuses classées 2A au classement du mois de septembre 2023 et qui n'ont pas d'équipe féminine inscrite au Critérium dans le club où elles sont licenciées, pourront demander à jouer dans une équipe du Critérium masculin et continuer à jouer dans cette équipe masculine même si elles n'ont plus le classement susmentionné lors des classements suivants. Cette demande d'intégration dans le Critérium masculin est étudiée, sur la base des dossiers présentés par les joueuses concernées (présentant les conditions requises susdécrites), avant le 15 septembre 2023, par la commission sportive, qui devra se prononcer avant le 30 septembre 2023.
2	Subventions national et PSA	Dans l'optique de développer la pratique du squash et de proposer aux jeunes joueurs des occasions de se confronter au haut niveau, la Ligue apporte son soutien aux tournois de squash de niveau National ou PSA à la mesure de ses capacités de financement. Ainsi, une enveloppe annuelle est votée lors du Codir de juin ou juillet. Pour la saison 2023/2024, le montant de l'enveloppe est voté à 6000€ avec des subventions de 1200€ pour un PSA et de 800€ pour un National. Les subventions seront délivrées en suivant les principes suivants : - La ligue ne subventionne qu'un tournoi national ou PSA par club, par an et par genre. - Si un tournoi n'est pas organisé, la subvention réintègre l'enveloppe. - Le reliquat éventuel de subvention non dépensée reste dans l'enveloppe pour la saison suivante. - Les subventions sont accordées suivant l'ordre chronologique du dépôt de la demande de subvention avec priorité aux tournois féminins ; si l'enveloppe est atteinte, le Codir de la ligue devra se prononcer pour une augmentation de l'enveloppe. - Le reversement est effectué après le dépôt du bilan du tournoi auprès de la ligue.

		En contrepartie du soutien de la Ligue, les clubs/associations subventionné.e.s s'engagent à systématiquement réserver 2 Wild Card à la Ligue. Leurs attributions sont confiées à la charge de la commission jeune. Par ailleurs, pour que la subvention puisse servir à l'organisation d'un tournoi National, l'inscription auprès de la ligue est fixée à 10% du Price Money avec un plafond de 500€.
3	Retour AGO FD et Comex	Nouvelles modalités de prise de charge des frais expliquées dans le PV du Comex.
4	Règlement Critérium et ordre des joueurs	On ne modifie pas le règlement. La commission sportive prendra contact avec la FD afin de trouver une solution suite à certains blocages.
5	Handisport	Présentation de Ludovic de son rôle dans le Paris Squash Project. 30 minutes permettront de jouer entre handicapés entre les deux demies-finales afin de montrer que le Squash peut se pratiquer avec un handicap. Une consultation sera effectuée auprès des clubs parisiens afin de détecter des personnes handicapées intéressées pour participer à des rencontres.
6	Fermeture compte SG	Le compte SG a été fermé.
7	Alpine Squash Project	Les invitations nominatives ont été envoyées à l'organisation. Toutes les demandes du codir ont été servies.
8	Participation séminaire FD du 1/7, reporté aux 26 et 27 août	Certains membres du Codir y participent et feront un retour au codir de septembre.
9	Référent terrain démontable	Une personne peut se déclarer. Les livraisons se feront à partir de septembre.
10	Journée(s) de la femme	1 journée le 7/10 à l'Ucpa Meudon. Le reste de la saison sera décidé par la commission féminine.
11	Date prochain Codir	5/09 au JDP à 19h

Fin à 21h30